

**PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration****Date : 7 mai 2018**

Année scolaire : **2017/2018**  
Numéro de séance : N° 4  
Date de transmission de la convocation aux membres : le 26 avril 2018  
1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : **OUI**  
2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)  
Président : **Monsieur Vincent BAUDET, principal**  
Secrétaire de séance : **Madame Koubaiti-Julier, représentante des parents**  
Quorum (13 ou 16) : **13**  
Nombre de présents : **18 à 18h00**

**Ordre du jour****I - Vie pédagogique et éducative**

1. Proposition de calendrier de fin d'année
2. Séquence d'observation en milieu professionnel pour l'année scolaire 2018-2019
3. Projets d'actions pédagogiques
4. Projet d'établissement 2018-2021

**II – Fonctionnement général**

1. Conventions et contrats

**III - Questions diverses**

**Questions diverses déposées au secrétariat 48 heures avant la date du conseil.**

- Annexes [nombre – titre]
  - 1- Calendrier de fin d'année
  - 2- Projet d'établissement 2018-2021
- Motions [nombre – titre]

**PRESENCE au CONSEIL**

**Séance du 7 mai 2018**

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/>	A[ <input type="checkbox"/>	E[ <input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/>	A[ <input type="checkbox"/>	E[ <input type="checkbox"/>
<b>ADMINISTRATION</b>	Chef d'établissement	M. BAUDET Vincent	X						
	Principale Adjointe	Mme NADEAU Elisa	X						
	Gestionnaire	M. DEROUET Hervé	X						
	C.P.E.	Mme JOUINEAU Isabelle	X						
<b>ELUS LOCAUX</b>	Collectivité de rattachement	M. LEDEUX Jean-Louis Conseiller Départ., Conseiller Municipal Lusignan			X	M. COQUELET Benoît, Vice-président du Conseil Départ.			
		Mme PECRIAUX Sybil Conseillère Départ. Adjointe au Maire Payré		Pouvoir de M. Ledeur X		Mme FAUCHER Claudie, Conseillère Départ.			
	Commune siège	Mme VADIER Karine, Représentante de la Commune de Lusignan			X				
	Commune siège								
<b>PERSONNALITES QUALIFIEES</b>		M. THEVENIN Jean-Pierre		X					
		Mme VAILLANT Claudine							
<b>PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>	Personnel d'enseignement	Mme PFEIFFER Sylvie	X			Mme POSTEL Catherine			
		M. RUMEAU Nicolas	X			Mme DAIRAY Céline			
		M. GUILLIN Nicolas	X			M. VEYSSIERE Pascal			
		M. DUPUY Emmanuel	X			Mme BOISSON- FLOC'H Albane			
		Mme THEBAULT Lydie	X			Mme ROGEON Cécile			
		Mme DU CLOUX Henriette	X			Mme DOUELLE Corinne			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	M. GAUVIN Jean-Marc			X	M. COURSEAU Julien			
		Mme PASQUIER BOUTINOT Catherine	X			Mme ARDOUIN Catherine	X		
<b>PARENTS D'ELEVES et ELEVES</b>	Parents d'élèves	Mme GAUTIER Magalie	X			Mme BRACONNIER Anne			
		Mme POIRIER Emmanuelle	X			Mme BONNET Nathalie			
		Mme KOUBAITI-JULIER Bernadette	X			Mme EMERIAULT Sylvie	X		
		Mme FIGUEIRA Julie			X	Mme GARY Stéphanie	X		
		M. REDONNET Tony			X	Mme NOVAK Sandra			
		Mme COUPELON Lou	X			Mme FROEHLICH Pia			
	Elèves	BELLINI Emma		X		THOMASSE Jérémie			
PETIT Margot			X		PERONNEAU Mathis				

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

# Préambule

Le président du conseil, Monsieur Baudet, ouvre la séance à 18h05.

Le quorum étant atteint, Madame Koubaiti-Julier, représentante des parents d'élèves, se porte volontaire pour assurer le rôle de secrétaire de séance.

Monsieur Baudet annonce la tenue du prochain et dernier conseil d'administration. Il se tiendra le lundi 25 juin 2018, à 18 heures.

Le président du conseil soumet l'approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 8 mars aux membres.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Baudet demande une modification de l'ordre du jour et souhaite ainsi rajouter une 3<sup>ème</sup> partie : Vie financière et budgétaire, pour l'admission d'un don.

Le nouvel ordre du jour est le suivant :

### **III – Vie budgétaire et financière**

#### **1. Don**

La modification est approuvée à l'unanimité.

# I - Vie pédagogique et éducative

## 1. Proposition de calendrier de fin d'année (Annexe 1)

Monsieur Baudet présente le calendrier de fin d'année en séance (annexe 1). Il sera adressé, par voie postale, aux familles dans les meilleurs délais.

Monsieur le président informe le conseil d'administration que le collège est cette année centre de correction pour le Diplôme National du Brevet (DNB), et ce pour trois ans. Cela implique la fermeture du collège pour correction des copies les lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 juillet. Les cours ne seront pas assurés à ces dates. Les élèves seront néanmoins accueillis à la demi-pension.

Madame Koubaiti-Julier demande des précisions sur le fait que le collège soit centre de correction. Monsieur Baudet indique qu'il s'agit d'une décision de Monsieur le Recteur. Madame Koubaiti-Julier souligne et regrette la non scolarisation des élèves pendant ces trois jours.

Monsieur Baudet annonce qu'il y aura une remise d'ordre pour la restauration sur les trois jours des épreuves du DNB (jeudi 14 juin, jeudi 28 et vendredi 29 juin) mais pas sur les jours de correction.

Madame Gautier, représentante des parents d'élèves, s'étonne de la facturation des frais de demi-pension aux familles durant ces jours de correction.

Monsieur Baudet réaffirme la possibilité des élèves de déjeuner au sein du collège. Il ajoute, à titre informatif, qu'une réflexion du Conseil Départemental est en cours pour harmoniser les tarifs et les pratiques (règlement intérieur) pour l'année 2019. Les motifs de remise d'ordre s'inscriront dans ce cadre.

Monsieur Derouet précise qu'une facturation forfaitaire est la plus économique pour les familles.

Monsieur le président demande l'autorisation aux membres du conseil de banaliser le mercredi matin précédent les épreuves écrites du DNB, soit le mercredi 27 juin 2018.

**Vote** : 0 contre / 0 abstention / 18 pour.

Cette demande d'autorisation est approuvée à l'unanimité.

Mme Ardouin, représentante des personnels ATOSS, demande si une remise des diplômes pour les gestes de premiers secours sera organisée.

Monsieur Baudet indique qu'elle aura lieu en même temps que la remise de l'ASSR1 pour les classes de 5<sup>ème</sup> (avant le 27 juin).

## 2. Séquence d'observation en milieu professionnel pour l'année scolaire 2018-2019

Monsieur le président informe les membres du conseil des périodes retenues lors du conseil pédagogique du 23 avril pour les séquences d'observation en milieu professionnel :

- du lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019 pour 2 classes de 3<sup>ème</sup>,
- du lundi 14 au vendredi 18 janvier 2019 pour 3 classes de 3<sup>ème</sup>.

Les familles des élèves de 4<sup>ème</sup> seront destinataires, dans les meilleurs délais, d'un courrier mentionnant ces dates.

La semaine précise par classe ne sera communiquée qu'à la rentrée scolaire 2018.

**Vote** : 0 contre / 0 abstention / 18 pour.

Ces dates sont entérinées à l'unanimité.

### **3. Projets d'actions pédagogiques**

Monsieur le principal présente des projets et des actions pédagogiques à l'ensemble du conseil.

✓ Dans le cadre du parcours Avenir :

- Pour la seconde année, le collège participe à la rencontre académique de la radio scolaire (10 élèves du club radio iront au LP2I avec deux enseignantes) le 16 mai en utilisant comme moyen de transport : le TER et le bus.

✓ Les séjours :

- Le voyage en Espagne, du 2 au 7 avril 2018, a concerné 100 élèves (88 élèves de 3<sup>ème</sup>, 12 élèves de 4<sup>ème</sup>) et 9 accompagnateurs, avec un coût pour les familles de 265 € par élève voté au conseil d'administration du 26 juin 2017.

Une vente de saucissons a permis, d'une part, de réduire le coût du séjour de 30 € par élève et, d'autre part, de financer le dîner du jour du retour d'Espagne ainsi que la gratuité de la sortie à Oradour-sur-Glane pour les élèves de 3<sup>ème</sup> (au lieu de 12 €).

La participation définitive des familles est de 235 € par élève.

**Vote** : 0 contre / 0 abstention / 18 pour.

Cette participation financière est approuvée à l'unanimité.

A cette occasion, Madame Koubaiti-Julier mentionne que la livraison de certaines commandes aux « clients » a connu quelques difficultés (chocolats, saucissons, ...).

Monsieur Baudet confirme qu'il y a eu quelques problèmes et demande aux parents d'accompagner les enfants dans le suivi des commandes qu'ils enregistrent et qu'ils sont ensuite chargés de distribuer.

Madame Jouineau précise que le taux d'erreur reste très faible au regard du nombre de ventes réalisées. Pour les futures actions, un bon individuel sera prévu pour chaque commande afin d'en faciliter le suivi et de limiter les désagréments constatés cette année.

### **4. Projet d'établissement 2018-2021** (Annexes 2 et 3)

C'est un outil de pilotage qui requiert l'adhésion de l'ensemble de la communauté éducative. Le contenu est en corrélation avec le projet académique.

Le projet de l'académie de Poitiers pour 2017-2021 affiche quatre ambitions pour l'Ecole : Construire, Accompagner, Ouvrir et Former.

Le projet d'établissement du collège Jean Monnet reprend ces grandes ambitions en faisant le choix d'instiller le domaine de la formation et non d'en faire une ambition décrochée. Ainsi, il présente trois grandes ambitions : Construire, Accompagner et Ouvrir, chacune déclinée en deux priorités, elles-mêmes déclinées en deux objectifs opérationnels.

Monsieur Baudet rappelle le calendrier et les démarches qui ont permis de construire ce projet 2018-2021 :

- Le 9 janvier 2018 de 16h30 à 18h00 : travail en commissions pour élaborer le bilan du précédent projet 2014-2017 et définir des propositions de problématiques pour le projet à venir
- Du 29 janvier au 16 février 2018 : mise à disposition d'un padlet (espace virtuel collaboratif) pour recueillir les contributions des personnels
- Le 1<sup>er</sup> mars de 16h30 à 18h : travail en groupes pour finaliser l'écriture du projet 2018-2021.

Monsieur le président et Madame Nadeau, principale adjointe, développent le projet en s'appuyant sur un diaporama (annexe 3).

Madame Koubaiti-Julier salue ce projet et demande s'il serait possible de mieux informer les familles quant aux actions menées au collège (par exemple les ateliers de la pause méridienne).

Monsieur Baudet répond que les ateliers sont présentés à la journée « Portes Ouvertes » et indiqués dans le dossier d'inscription. Les différentes actions pourront être également communiquées via le site internet et par voie d'affichage.

Madame Coupelon, représentante des parents d'élèves, demande s'il y aura des bilans intermédiaires en cours de projet.

Monsieur le président répond que le rapport annuel de l'établissement constitue ce bilan et permet d'amender le projet si nécessaire.

**Vote** : 0 contre / 0 abstention / 18 pour.

Le projet d'établissement est approuvé à l'unanimité.

## II - Fonctionnement général

### 1. Conventions et contrats

Monsieur Baudet présente une convention avec le collège Pierre et Irène Joliot-Curie de Vivonne qui permettra la mutualisation de l'utilisation d'un broyeur à végétaux (financé par le Conseil Départemental).

**Vote** : 0 contre / 0 abstention / 18 pour.

Cette convention est approuvée à l'unanimité.

Monsieur Baudet propose la reconduction de la convention avec l'aéroclub de Couhé Brux Civraisien pour que les élèves de 3<sup>ème</sup> puissent passer le BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) dans le cadre de l'accompagnement éducatif (3 heures le mercredi après-midi pendant 26 semaines). Cette activité a lieu à l'aérodrome de Couhé et est gratuite pour les familles.

**Vote** : 0 contre / 0 abstention / 18 pour.

Cette convention est approuvée à l'unanimité.

### **III - Vie budgétaire et financière**

#### **1. Don**

Le Conseil de Parents d'élèves de Lusignan affiliée à la FCPE annonce faire un don de 380 € suite à la vente de plants de légumes lors de la journée « Portes Ouvertes ». La destination de ces fonds est ciblée vers les projets et sorties pédagogiques pour réduire les participations des familles.

Monsieur Baudet soumet ce don aux membres du conseil.

**Vote** : 0 contre / 0 abstention / 18 pour.

Le don est approuvé à l'unanimité ainsi que son fléchage vers les projets et sorties pédagogiques.



## IV - Questions diverses

Monsieur Baudet reprend les questions posées par les parents d'élèves.

- L'accueil des élèves en mobilité réduite (en situation de handicap ou blessés).

La mise aux normes du collège concernant l'accessibilité est prévue à partir des vacances estivales mais il n'y a pas encore de calendrier. Les travaux sont prévus à partir du 7 juillet et ne seront connus qu'à la fin du mois de juin.

Monsieur Baudet indique qu'à la rentrée scolaire prochaine un élève sera en mobilité réduite (en fauteuil roulant), et il souhaite, si cela est possible, que la rampe d'accès du bâtiment B soit réalisée en priorité. De plus, un maximum de cours sera placé en technologie (sauf SVT, physique-chimie, éducation musicale, arts plastiques qui pourront être suivis à domicile).

- Madame Gautier demande l'état d'avancement de la réflexion sur une modification éventuelle des horaires du collège.

Monsieur Baudet répond que le service des transports scolaires de la Région Nouvelle-Aquitaine n'a pas, pour le moment, fait le retour et que ce thème sera abordé au prochain conseil d'administration.

- Suite à une question posée lors du précédent conseil d'administration, Madame Koubaïti-Julier demande si les professeurs acceptent d'être contactés par les parents par l'intermédiaire de l'outil « Pronote ».

Monsieur Baudet répond que cette thématique a été abordée en conseil pédagogique et sera aussi traitée au prochain conseil d'administration.

Monsieur Baudet indique aux membres du conseil d'administration l'information suivante, qui lui a été transmise par Madame Vadier, représentante de la Commune de Lusignan :

Il est bien prévu une matérialisation d'un passage piéton devant le portail de sortie du collège (côté ramassage scolaire) La voirie de Grand Poitiers réalisera cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Baudet clôt la séance à 20h00.

La secrétaire de séance,



B. KOUBAÏTI-JULIER

Le Président,  
COLLEGE JEAN MONNET  
Le Principal  
85600 BAUGAYAN  
POITIERS

